



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

Québecor réagit au jugement dans la cause l'opposant à Juste pour rire

Montréal, le 12 février 2018 — Ayant pris connaissance du jugement rendu aujourd'hui par la juge Marie-Anne Paquette de la Cour supérieure du Québec dans la cause l'opposant à Juste pour rire, Québecor souhaite émettre le commentaire suivant :

« Bien que nous soyons déçus que la Cour n'ait pas acquiescé à l'ensemble de nos demandes, nous nous réjouissons de voir celle-ci infirmer les principales prétentions qui ont été véhiculées dans les médias par Juste pour rire en lien avec cette instance. Nous sommes ainsi heureux de voir la Cour reconnaître notre droit de première offre et notre droit de premier refus, lequel empêche Juste pour rire de vendre à un tiers à des conditions plus favorables que celles de l'offre qu'elle nous a fait en respect de notre droit de première offre. Nous retenons également que la juge Paquette a affirmé que Québecor n'avait pas agi de mauvaise foi ni orchestré une démarche visant uniquement à entraver le processus de vente afin de l'acquérir à moindre prix, comme l'alléguait Juste pour rire », a déclaré Me Marc Tremblay, vice-président principal et chef des affaires juridiques et publiques de Québecor.

Québecor entend poursuivre l'analyse du jugement et n'émettra pas d'autre commentaire sur le sujet pour l'instant.

À propos de Québecor

Chef de file canadien des télécommunications, du divertissement, des médias d'information et de la culture, Québecor est l'une des entreprises de communication intégrées les plus performantes de l'industrie. Portées par la volonté de faire vivre la meilleure expérience qui soit à ses clients, toutes les filiales et marques de Québecor se distinguent par une offre de produits et services de qualité, multiplateformes et convergents.

Québecor (TSX : QBR.A, QBR.B), dont le siège social est solidement implanté au Québec, détient une participation de 81,53 % dans Québecor Média, laquelle emploie plus de 10 000 personnes au Canada.

Entreprise familiale fondée en 1950, Québecor a à cœur de s'impliquer activement dans sa communauté. Chaque année, elle s'investit auprès de plus de 400 organismes dans les domaines aussi essentiels que sont la culture, la santé, l'éducation, l'environnement et l'entrepreneuriat.

Visitez notre site Internet : www.quebecor.com

Suivez-nous sur Twitter : twitter.com/Quebecor